



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Vague de changements

BOUCHERVILLE – Le 22 mars 2007

Le début de l'année 2007 a été marqué par plusieurs changements, tant pour le SPSI que pour l'Institut, ainsi que par des développements dans plusieurs dossiers.

Nouvelle Direction

Le principal changement évidemment est l'arrivée d'un nouveau Directeur Principal à l'Institut de Recherche. Le Bureau tient à saluer l'arrivée de M. Denis Faubert et à lui exprimer son appui afin de refaire de l'Institut un endroit qui valorise et respecte l'ensemble de ses employés ainsi que la Recherche et Développement. Au cours des prochaines semaines, M. Denis Faubert rencontrera l'ensemble des employés de l'Institut. Afin que celui-ci puisse être conscient des problématiques existantes à l'Institut, nous encourageons fortement l'ensemble des chercheurs à participer à ces rencontres et à exprimer clairement les différents facteurs contraignants qui limitent leur travail de chercheurs et d'ingénieurs et à lui faire part de leur vision afin que l'Institut redevienne un des centres technologiques d'excellence en matière d'énergie dans le monde, tout en ayant de plus en plus d'impact pour Hydro-Québec.

Déménagement

Le SPSI a déménagé au début de cette année. En effet, afin de faciliter l'agrandissement du local d'un des locataires de notre édifice, et suite à une offre intéressante de relocalisation de la part du propriétaire, les bureaux du SPSI se retrouvent désormais au local 2008 (en remplacement du local 3014) à la même adresse.

Nouveau Trésorier

C'est avec un grand regret que le Bureau du SPSI a accepté le retrait de notre ami Louis Brossard comme trésorier du SPSI. Jean-Luc Fihey a accepté, à la demande du Bureau, de le remplacer jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le Bureau tient à remercier chaleureusement Louis pour son travail et son implication au cours de ces dernières années.

Prime d'intéressement

En ce qui a trait aux questions monétaires, le pourcentage des objectifs corporatifs atteint cette année se situe à 94.05 %. La prime d'intéressement sera donc de 4.23 % et sera versée sur la paie 2007-09, le 26 avril prochain, et on en parlera probablement dans le Journal de Montréal du lendemain.

Régime de retraite

L'analyse actuarielle de notre régime de retraite au 31 décembre 2006 montre que celui-ci est redevenu positif avec un taux de capitalisation de 103,4 %. Comme cette valeur est toujours inférieure à 110 %, les cotisations des employés (les nôtres, qui atteignent 4 % cette année) sont maintenues pour cette année. Cependant, suite aux changements sur les règles du régime survenues lors de la négociation de 2000 et au fait qu'Hydro-Québec ait versé près de 600 M\$ pour combler les déficits du régime en 2005 et 2006, l'employeur commence à se repayer (avec intérêts!!) cette année par l'entremise d'un congé complet de cotisations.

Requêtes en 39

Comme mentionné lors du dernier communiqué, le SPSI attendait le jugement du commissaire du travail quant à notre demande de reconnaître les concepteurs de système scientifique (CSS) comme faisant partie de l'accréditation du SPSI, ceux-ci effectuant un travail similaire à celui effectué entre autres, par certains de nos membres. Malheureusement, et contre toute attente, la commissaire au dossier a tranché que les deux employés que réclamait le SPSI continueraient à être couverts par l'accréditation des spécialistes. Nous sommes extrêmement déçus de cette décision et encore plus par l'ensemble du jugement qu'a déposé la commissaire Verdone dans ce dossier. Le texte complet de cette décision peut être consulté sur le site Web du SPSI (<http://www.spsi.qc.ca>). Le Bureau du SPSI considère que l'interprétation faite par la commissaire ne reflète en aucune façon la preuve présentée et que celle-ci a erré à plusieurs reprises dans son jugement. Après discussion avec notre avocat, il a été décidé d'en appeler de cette décision. L'argumentaire de cet appel se retrouve aussi sur notre site. L'audience pour entendre les différents intervenants au dossier devrait avoir lieu à la fin avril. Comme à l'habitude, nous vous tiendrons informés des résultats de ce processus.

AVCS

En janvier, Hydro-Québec a obtenu la permission d'en appeler (en Cour d'appel du Québec) de la décision rendue dans le dossier de l'assurance vie collective supplémentaire (AVCS). On se rappelle que dans ce dossier les trois syndicats concernés (SPSI, SPIHQ et Spécialistes) ont d'abord obtenu gain de cause devant l'arbitre du travail et, par la suite, devant la Cour supérieure.

Rencontre des représentants

Finalement, la prochaine rencontre des représentants devrait avoir lieu le 23 avril. Nous vous rappelons qu'il est important de transmettre à vos représentants (<http://www.spsi.qc.ca/Comites/ComiteRepresentants/comiteRepresentants.htm>) les problématiques qui vous touchent ou qui ont un impact sur le travail et l'atmosphère à l'Institut. Il est essentiel que le Bureau puisse en prendre conscience pour tenter de les solutionner avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur.

Le Bureau

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 2008
Boucherville (Québec)
J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca